



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## FORMATION - Octobre 2021 - HAINAUT

### Moniteur Sportif Initiateur en Activités Aquatiques

#### Profil de fonction du « Moniteur Sportif Initiateur »

1. Approcher les activités aquatiques au travers des fondamentaux transversaux, base essentielle, au développement des compétences spécifiques disciplinaires.
  - 1.1. Faire découvrir et développer la maîtrise du milieu aquatique dans ses 3 dimensions en privilégiant l'approche par le jeu.
    - 1.1.1. *Construire activement et par tous les canaux sensoriels, une perception efficace du milieu aquatique.*
    - 1.1.2. *Choisir les actions motrices adaptées aux exigences du milieu et les justifier*
  - 1.2. **Construire la maîtrise des grands mouvements fondamentaux de la propulsion en vue de l'apprentissage des nages codifiées.**
2. Construire des habitudes d'activités physiques et sportives régulières pour toute la vie. Prendre plaisir à être en mouvement dans le milieu aquatique.
3. Gérer la sécurité au milieu aquatique
4. S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif



# Fédération Francophone Belge de Natation

## ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

### Compétences du Moniteur Sportif initiateur en Activités Aquatiques :

**La formation sera répartie en 5 thématiques. Voici les compétences à acquérir dans chaque thématique :**

#### **Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif**

Connaître l'organisation du sport en FWB, les structures de formation de cadres (MSIn. A.A.), les liens qui existent avec les fédérations sportives, les labels de qualité (Animateur), le challenge Ethias des débutants, les brevets FRBN, ...

#### **Thématique 2 : Didactique et méthodologie**

- Maîtriser les techniques d'apprentissage d'une séance : préparer, organiser, réguler, évaluer et porter un regard réflexif.
- Rendre l'élève acteur et auteur de son apprentissage.
- Construire, réguler et justifier les contenus de séances et de séquences en fonction du public, du niveau rencontré et des conditions matérielles.

#### **Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance**

- S'approprier les contenus, concepts et notions liées aux spécificités du milieu aquatique : fondamentaux transversaux (biomécanique), psychologique (notion de peur), environnement.
- S'approprier les principes liés à l'environnement de l'activité aquatique en piscine dans la perspective d'une application méthodologique

#### **Thématique 5 : Ethique et Déontologie**

- Communiquer dans le respect d'autrui avec ses partenaires, sa hiérarchie et ses bénéficiaires (enfants, parents, ...)
- Pouvoir gérer, réguler les incidents disciplinaires entre apprenants dans le respect de tous.
- Maîtriser et appliquer les notions élémentaires de responsabilité civile et pénale en regard du ROI et du décret piscine.



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## Dates et horaires de la 15<sup>ème</sup> édition MSIn. A.A. (2021)

### ➤ Dates de la formation (8 jours de formation) :

• Dimanche	03 Octobre 2021	à Charleroi (Helios)	09h30-18h30*
• Dimanche	10 Octobre 2021	à Charleroi (Helios)	10h30-18h30*
• Dimanche	17 Octobre 2021	à Charleroi (Helios)	10h30-18h00*
• Dimanche	24 Octobre 2021	à Charleroi (Helios)	10h00-18h30*
• Samedi	13 Novembre 2021	à Quaregnon	10h00-18h00*
• Samedi	20 Novembre 2021	à Quaregnon	10h00-18h00*
• Samedi	27 Novembre 2021	à Quaregnon	09h00-17h00*
• Samedi	04 Décembre 2021	à Quaregnon	09h00-15h30*

Au terme de cette formation, vous devrez de réaliser un stage de 10 séances\* :

- Soit au travers d'un stage organisé par la FFBN
- Soit dans une autre structure auprès d'un maître de stage agréé par la FFBN.

⇒ La réussite de ce stage est un préalable à l'accès à l'examen.

\*Si et uniquement si votre évaluation didactique au terme des 8 jours de formation est égale ou supérieure à 16/20, vous êtes dispensé de ce stage.

### Remarque :

La présence aux cours des **thématiques 1** (Cadre institutionnel et législatif), **3** (Facteurs déterminants de l'activité et de la performance) et **5** (Ethique et déontologie) **n'est pas obligatoire**

La présence aux cours de la **thématique 2** (Didactique et méthodologie) **est obligatoire** sauf cas exceptionnel justifié impérativement d'une justification médicale, d'une attestation officielle justifiant l'absence ou cas de force majeur (exemple : emploi, accident,...).

- Toute justification d'absence doit être communiquée au formateur au plus tard le jour de l'absence effective et avant l'heure d'entrée en fonction
- Toute justification d'absence doit être communiquée au siège de la FFBN par voie postale ou courrier électronique au plus tard 48h après l'absence.

En cas d'absence justifiée :

- Le module sera toutefois validé si le candidat est présent à 80% du nombre d'heure total de cette thématique 2.
- Le module complet devra être à nouveau suivi dans le cadre d'une nouvelle formation si le candidat n'atteint pas 80% de présence



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## Inscriptions

### Conditions d'inscriptions :

- Être âgé de 17 ans au moment du premier cours de la formation spécifique (Homologation du brevet lorsque le candidat aura 18 ans)
- Avoir réussi les cours généraux Moniteur Sportif Initiateur Adeps  
(*Lien internet : [http://www.sport.cfwb.be/index.php?id=3745&no\\_cache=1](http://www.sport.cfwb.be/index.php?id=3745&no_cache=1)*)

### Documents administratifs à fournir par le candidat à la FFBN pour valider l'inscription :

- Fiche d'inscription
- Présentation des documents de réussite ou de dispense aux cours généraux du niveau concerné.
- Copie d'un document (la carte d'identité,...) permettant la vérification de l'âge du candidat.
- Preuve d'acquittement des droits administratifs divers (le numéro de compte sera communiqué après réception des documents précédemment cités).

Le paiement de la formation devra s'effectuer pour que l'inscription puisse être officielle et définitive.

### Remarque :

- ***Il faut au minimum 12 personnes inscrites pour que la formation puisse débuter.***
- ***Au-delà de 21 personnes (nombre maximum par session) une liste de réserve est constituée.***

### L'inscription se réalise uniquement auprès de la FFBN :

#### Coordonnées du responsable des Formations des Cadres FFBN

BRAHAM Kevin

Adresse postale et siège social :Piscine du Stade Yernaux

Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre.

Communications :

Téléphone : +3271304595

[k.brahام@ffbn.be](mailto:k.brahام@ffbn.be)



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## Prix :

- **400 Euros** (150 € de réduction pour les **membres FFBN affiliés depuis au moins deux ans = 250 € la formation**), qui comprennent la formation pratique et théorique par des moniteurs brevetés, les entrées à la piscine, un syllabus, des feuilles annexes et l'homologation du diplôme par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS).
- Pour les **membres FFBN** une attestation est à compléter auprès du Secrétaire du club FFBN afin de bénéficier de la réduction. (Cf. talon se situant en bas de la fiche d'inscription)
- **Le paiement de la formation avalise l'inscription définitive.**

## Evaluations et conditions d'admission :

- Lors de la première journée de formation, vous devrez réaliser un test d'entrée basé sur la réalisation d'un parcours d'accoutumance à l'eau et de maîtrise du milieu. Si vous ne maîtrisez pas ce parcours, nous refusons l'accès à la formation et vous remboursons les frais d'inscriptions.
- Les critères d'accès aux évaluations sont donc la réussite du parcours d'accoutumance, l'âge, le pourcentage de présences, le paiement effectif des droits d'inscription et la réussite du module 2.4 (Stage avec le public cible (10 séances) auprès d'un maître de stage agréé).
- L'examen comporte trois volets : une évaluation écrite (QCM) et deux évaluations orales (didactique et de gestion de groupe)

## Organisation pratique

- Les repas et boissons sont à charge et organisation des candidats.
- Aucun internat n'est prévu par l'organisateur.



# Fédération Francophone Belge de Natation

ASBL

Associée à la FRBN

N° : 417.958.251

Association Sans But Lucratif

## VAFE (Demande de dispense ou d'équivalence)

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent

1. D'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation (VAF) à condition que la demande réponde à l'ensemble des critères d'obtention. Une dispense partielle est également possible en fonction de l'évaluation du dossier.
2. D'obtenir une dispense complète ou partielle correspondant à une expérience professionnelle (VAE)  
Attention, une demande de VAE ne débouche jamais sur une dispense des examens mais uniquement sur une dispense du suivi des cours.

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

**Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. La demande sera donc d'office refusée.**

- **Vous avez de l'expérience en qualité de moniteur dans la découverte et l'initiation au milieu aquatique ?** Vous pouvez peut-être obtenir une dispense du suivi des cours :  
<https://www16.iclub.be/doc/637/FORMATION-MSIn-A.A-VAE.pdf>
- **Vous êtes déjà Niveau 1 en natation ou vous avez une formation équivalente en milieu aquatique ?** Vous pouvez peut-être obtenir une équivalence ou des dispenses :  
<https://www16.iclub.be/doc/637/FORMATION-MSIn-A.A-VAF.pdf>

En collaboration avec :

- Charleroi Helios Aqua Team



- Barracuda Club Saint-Ghislain

